

# Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **60 (1980)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Le ministre suisse de l'économie, M. Fritz Honegger, a fortement critiqué les mesures de la Communauté européenne restreignant la production d'acier. Selon le chef du Département fédéral de l'économie publique, ces restrictions dissimulent un protectionnisme qui n'ose pas dire son nom. Si de telles mesures se sont révélées nécessaires, c'est de la faute de la politique de subvention et d'aides publiques. Avec l'argent des contribuables, les pays de la Communauté, pendant de nombreuses années, ont maintenu à flot des entreprises menacées. En fait, cette politique n'a fait que reculer l'échéance de la restructuration nécessaire pour rétablir la compétitivité. Selon M. Honegger, la volonté de combattre les causes de crises structurelles est de moins en moins évidente : « Personne ne fonde beaucoup d'espoirs dans les mesures prises par les neuf pour parvenir à l'assainissement de la sidérurgie européenne. » Pour le ministre suisse de l'économie, le danger protectionniste est sur le point de se préciser. « Les prétextes invoqués par les pays pour protéger leur propre économie font reculer les limites de la fantaisie : politique de la balance des paiements, stabilité des cours, lutte contre l'inflation, sécurité du plein emploi, protection de certaines branches spécifiques. Ainsi, tout ce que l'on peut imaginer actuellement figure au

menu du protectionnisme. Plus on invoque de tels prétextes pour protéger l'économie, plus on risque de les légitimer et de les voir faire école. »

Au cours des onze premiers mois de 1980, le total des prêts suisses à des collectivités et entreprises de droit public français s'est élevé à la contre-valeur de FS 1673,44 millions. Ce chiffre comprend la totalité des prêts, aussi bien ceux qui ont fait l'objet de conventions directes entre les banques suisses et leur clientèle française, que ceux qui ont été en souscription publique. À noter que le chiffre ci-dessus comprend les opérations effectuées en monnaie suisse et en dollars. Entre fin octobre et fin novembre, le total des emprunts français sur le marché suisse des capitaux a plus que doublé. Par conséquent, il est impossible de savoir quelle tendance sera décelée à la fin de l'année. Rappelons qu'en 1979, les emprunts en Suisse des collectivités et entreprises publiques françaises avaient culminé à FS 2390 millions. En 1978 le total ressortait à FS 445 millions et \$ 193 millions, en 1977 à FS 885 millions et \$ 110 millions. Alors qu'en 1979 les prêts suisses ont notamment servi à soutenir l'effort français sur le plan de l'équipement téléphonique, en 1980 ils semblent

avoir joué un rôle non négligeable, selon les milieux professionnels, dans l'équipement et la restructuration de certaines branches comme l'automobile.

Selon M. Fritz Leutwiler, président de la direction générale de la Banque nationale Suisse, le **Système monétaire européen** (SME) exerce une « influence stabilisatrice indéniable sur le marché des changes ». Toutefois, la situation internationale actuelle recèle trop de facteurs potentiels de déséquilibres – tant politiques qu'économiques – pour que la Suisse puisse se lier à un système de parités rigide. « Il est préférable que nous conservions notre indépendance, a réaffirmé M. Leutwiler, si nous voulons préserver la stabilité des prix dans notre pays. Seule la flexibilité du franc nous permet de suivre cette politique. » Le dirigeant de la BNS est relativement optimiste quant à l'avenir. Il fonde ce sentiment sur l'évidente volonté de coopération des autorités monétaires et sur l'expérience de plusieurs années de taux flottants qui a permis d'opérer des corrections au système des taux fixes. Pour M. Leutwiler, les variations futures des changes devraient moins s'écarter de l'évolution des prix relatifs que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

## LAVANCHY S.A.

11, rue de l'Épée de Bois, 75005 PARIS  
Tél. : 337-41-82/83 - Telex : 204.621

*Déménagements - Transports internationaux*  
**SERVICES ROUTIERS HEBDOMADAIRES**  
**SUISSE/FRANCE/SUISSE**

Déménagements PARIS PROVINCE et GARDE MEUBLES

Maison en Suisse : LAVANCHY S.A., 88, rue de Genève, LAUSANNE

## LA NEUCHATELOISE

**Compagnie Suisse d'Assurances Générales**

au capital de 12 millions de francs suisses (entièrement versé)  
FONDÉE EN 1869

à NEUCHÂTEL (Suisse) - 2, rue de Monruz  
**ASSURE TOUS LES TRANSPORTS**  
**ET LE BRIS DE MACHINES**  
Directions en France

PARIS : 17, rue La Boétie - Tél. 266.11-30 - B.P. 54-08

LYON : 8, rue Président-Carnot - Tél. (7) 837-50-80

BORDEAUX : 18, cours Xavier-Arnoz - Tél. (56) 52-26-72

CORRESPONDANTS ET AGENTS PAYEURS DANS LE MONDE ENTIER